



Vente d'un bien non respectée

Par **sylvain_old**, le **28/10/2007** à **03:01**

Je suis actuellement en recherche d'une maison. Suite à une visite ma compagne et moi-même avons fait un appel d'offre sur le bien immobilier en question. Celle-ci a été acceptée et signée par l'un des copropriétaires puis faxée. Le soir même de cette acceptation nous avons rempli le compromis de vente en vue de l'expédier aux vendeurs. Nous avons signé dans le même temps le mandat de vente de notre appartement actuel.

Au cours de la semaine, ces mêmes vendeurs ont été contactés par une autre agence qui leur proposait de vendre plus cher ce même bien et les vendeurs ont préféré signer le compromis de vente avec ces autres acquéreurs.

Quels sont mes droits ?

Que suis-je en droit de réclamer ?

La signature de leur accord faxé est-elle prioritaire sur la vente étant donné qu'il a été signé avant le compromis ?

À qui dois-je m'adresser pour faire valoir mes droits ?